

VENTES A LIENCAH.

GROCERIES! GROCERIES!

Le contenu d'une grande bûche achalandée.

Marchandises Nouvelles!

Tables qui LIQUERIS TABAC CONSERVES

etc., sera vendue lors du 10ème des arquements.

Vendredi, 10 décembre, 1886,

à 10 heures et demi du matin.

Code Espagnol et Bourguignon, Bœuf dist.

Conditions: Un comptant

JULS & A. BOUSSAUM, Bœuf dist.

Bœuf dist.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Fonds débâti à double tour, jeans, un

couteau, bâtons, etc.

Succession de Mme Mansuette.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-241. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO. Ainsi fait, il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 11 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Fonds débâti à double tour, jeans, un

couteau, bâtons, etc.

Succession de Samuel Friedlander.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-242. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO. Ainsi fait, il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 12 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

PAR HOLEY & COONOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

Grande Vente à l'Encan

Emplacement à vendre dans les prim-

cipales rues.

Et un emplacement d'affaires sur le Cha-

du Bayou, dans le second District.

Succession de Mme Gardon.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-250. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOLEY & COONOR. Ainsi fait,

il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 13 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte à recevoir, Wang,

Büngy et autres articles.

Succession de Henry Orléans.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-251. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOLEY & COONOR. Ainsi fait,

il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 14 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte à recevoir, Wang,

Büngy et autres articles.

Succession de Henry Orléans.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-252. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOLEY & COONOR. Ainsi fait,

il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 15 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte à recevoir, Wang,

Büngy et autres articles.

Succession de Henry Orléans.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-253. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOLEY & COONOR. Ainsi fait,

il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 16 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des acquéreurs.

7 dec.

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte à recevoir, Wang,

Büngy et autres articles.

Succession de Henry Orléans.

Court Civil de District pour la paroisse d'Orléans.

No 17-254. Court Civil pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOLEY & COONOR. Ainsi fait,

il est décreté que le 10ème de la

lunaison qui succédera à l'éclat de la Lune

du 17 novembre à l'heure où les rues Clai-

routier et la place Gravier et la place des

Médiéval seront éclairées à partir de 10 h.

L'établissement sera vendu en bloc au dé-

tachement des